
Documents sauvegardés

Lundi 27 mars 2017 à 9 h 34

1 document

EUREKA.CC

Ce document est réservé à l'usage exclusif de l'utilisateur désigné par UQAM et ne peut faire l'objet d'aucune autre utilisation ou diffusion auprès de tiers. • Tous droits réservés • Service fourni par CEDROM-SNi Inc.

Sommaire

Le Devoir

7 août 1999

Investir dans le talent

3

LE DEVOIR

Nom de la source

Le Devoir

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Provinciale

Provenance

Montréal, Québec, Canada

Samedi 7 août 1999

Le Devoir • p. B7 • 775 mots

Investir dans le talent

Intéressante initiative pour aider et appuyer les nouveaux chorégraphes

Martin, Andrée

Pour la troisième année consécutive, le Festival des Arts de Saint-Sauveur a inclus dans sa programmation de spectacle un concours de chorégraphie et de musique pour la danse. Une initiative rare, au Québec comme au Canada, qui risque fort de porter ses fruits.

La création n'a jamais été chose facile et a toujours tenu au talent des artistes, mais aussi à leur capacité matérielle à produire. Si à l'époque des Rembrandt, Van Dyck, Bach, Molière ou Lully les créateurs pouvaient compter sur le support monarchique et ecclésiastique pour leur permettre de réaliser leurs oeuvres, aujourd'hui cette fonction sociale, beaucoup plus fragmentée et extrêmement fragile, revient aux gouvernements, au marché - féroce -, aux commanditaires et à quelques trop rares mécènes. Dans un tel contexte, on comprend que le plus reconnu et le plus expérimenté remporte aisément la partie au profit du plus jeune et du moins connu.

On se doit donc de souligner à grands traits toute initiative tendant à promouvoir, à aider et à appuyer les nouveaux talents artistiques, dans quelque discipline que ce soit. En instaurant un concours international de chorégraphie - tous styles confondus - et de musique pour la danse au sein même de son organisation, le Festival des Arts de Saint-Sauveur fait définitivement

Festival de Saint-Sauveur

À sa troisième édition seulement, le concours de chorégraphie de Saint-Sauveur a attiré cette année 35 candidats.

figure de précurseur en la matière, au pays. De même, avec sa formule conjuguant prix et résidence, le concours de Saint-Sauveur demeure unique... au monde.

En effet, si les autres concours en danse et en chorégraphie, comme ceux de Paris, Lausanne, Bagnolet (Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis), etc. s'enorgueillissent du prestige de leur âge et de leur popularité, celui de Saint-Sauveur, encore très très jeune, peut vraiment se vanter de stimuler la création. "Avec Lou Gordon, l'un des présidents du festival, nous avons longtemps parlé de ce que nous devons faire, explique Camilla Malashenko, responsable du concours. Nous voulions faire plus que d'être uniquement un présentateur. Quand vous n'êtes là que pour inviter des compagnies à faire des spectacles, vous avez un peu l'impression d'être uniquement un impresario. Nous voulions faire beaucoup plus pour le développement des arts et de la danse, quelque chose qui pourrait durer plus longtemps qu'un spectacle. Nous voulions amener de

© 1999 Le Devoir. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 27 mars 2017 à UQAM à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-19990807-LE-044

nouveaux talents à se développer." Sur deux ans

En plus de donner une série de prix aux gagnants de chacune des deux catégories - 4000 \$ pour le premier prix, 1500 \$ pour le deuxième et 750 \$ pour le troisième - une résidence de création de trois semaines est offerte aux deux premiers prix; chorégraphe et compositeur travaillant ici à la même création. De fait, la collaboration entre le festival et les artistes récipiendaires s'échelonne sur deux années. Ainsi, la première année permet aux finalistes de présenter leurs oeuvres, tandis que la seconde - et c'est ici toute l'originalité et l'intérêt de ce concours - donne la possibilité aux grands gagnants de réaliser une nouvelle création, tous frais payés. *"Nous désirions donner plus de chance aux artistes en émergence, parce que pour tous les chorégraphes, il est très difficile d'avoir l'argent et les moyens nécessaires pour payer des danseurs de qualité. Nous leur donnons donc la chance de le faire. Nous payons les salaires des danseurs, le chorégraphe, le studio de répétition, les décors et les costumes, la scène pour la présentation de l'oeuvre, etc."*

De prime abord, le montant de 4000 \$ pour les grands gagnants n'a rien de faramineux. Par contre, si on ajoute le coût total de production pour la résidence, soit environ 25 000 \$, cela fait un prix global d'une valeur de plus ou moins 30 000 \$. Pas trop mal pour un petit festival qui ne bénéficie d'aucune subvention gouvernementale, n'en est qu'à sa troisième année, et commence à peine à être connu du public comme des professionnels. *"Nous ne voulons pas donner un prix de 25 000 \$ qui ne soit pas utilisé pour la création. Ce que nous voulons, c'est de créer une possibilité.*

Pour nous, la résidence, c'est une sorte d'investissement dans le talent."

Il semble qu'il n'existe aucune autre compétition du genre qui offre une telle continuité et qui donne l'occasion à la fois de se faire voir et de créer.

En règle générale, les récipiendaires reçoivent leur prix, présentent leurs oeuvres, et la collaboration s'arrête là. Dans certains cas, comme pour les Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis, on essaie d'organiser une tournée pour les artistes gagnants. Mais l'histoire nous a appris que les résultats d'une telle initiative ne sont pas toujours probants, et que la tournée en question n'est pas toujours assurée.

Bien sûr, le concours de Saint-Sauveur est encore tout nouveau et il doit faire ses preuves. Avec une moyenne de 14 inscriptions par année pour les première et seconde éditions, et 35 en tout cette année - du Canada, de la Grèce, de l'Italie et surtout, proximité oblige, des États-Unis - on est encore loin des 300 noms inscrit à la dernière édition des Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis. Néanmoins, les organisateurs ont le vent dans les voiles et des projets plein la tête, notamment celui de donner de plus en plus de prestige à leur concours et d'organiser, dans les années à venir, une tournée pour l'oeuvre (celle-ci ayant une durée d'environ 25 minutes) créée dans le cadre de la résidence.

Enfin, il demeure difficile de mesurer l'impact d'un tel concours sur les gagnants, et de savoir si cette compétition représente réellement un tremplin pour les créateurs en devenir. Tout est encore trop frais. Mais les deux

premières éditions ont déjà donné des résultats intéressants. Les premiers récipiendaires, Daniel Baudendistel - danseur au Joffrey Ballet - et le compositeur Andrei Anpilogov, ont créé une oeuvre commune très appréciée du public l'année dernière. Depuis, Baudendistel ne cesse d'accumuler les commandes de création, notamment pour l'American Ballet Theatre Workshop et le Delaware Dance Theatre.

Quant à cette année, c'est au tour de Benjamin Hatcher de Montréal - danseur aux Grands Ballets Canadiens - et du compositeur Antonio Carlos Scott de New York, de nous concocter une oeuvre de leur cru, dont on pourra voir les résultats mercredi prochain, 11 août, dès 19h30, sous le chapiteau du festival, à Saint-Sauveur.